

.....
Avis n°16-33647 publié le 09/03/2016

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/16-33647/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **16-33647**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CPRP SNCF.

Correspondant : Mme Bartoli Chantal, Responsable achats, 17 avenue du général leclerc 13347 Marseille Cedex 20, tél. : 04-95-04-07-69, télécopieur : 04-95-04-05-26, courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Protection sociale.

Objet du marché : **assistance a maitrise d'ouvrage gta.**

Catégorie de services : 27.

CPV - Objet principal : 79414000.

Lieu d'exécution : dans les locaux du titulaire et ceux de la CPRPSNcf. à Marseille.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le marché comprend :

Tranches fermes:

Tf1- réalisation d'une étude préalable selon les conditions d'exécution décrites au Cctp.

Tf2-Réalisation d'une analyse des solutions techniques possibles.

tf3-bilan du projet.

Tranches conditionnelles :

Tc 1- : Rédaction des documents nécessaires à l'appel d'offres portant sur l'acquisition et l'intégration d'une solution de GTA hors Hraccess. La prestation d'intégration comportera également l'interfaçage

avec les modules Hraces déjà implémentés à la Caisse.

Tc 2 : Rédaction des documents nécessaires à l'appel d'offres portant sur l'intégration d'une solution disponible en achat direct par la Caisse ou pour l'intégration de modules supplémentaires du logiciel HR access nécessaires à la mise en œuvre de la GTA. Par ailleurs si il s'avérait nécessaire d'acquérir des progiciels complémentaires pour couvrir l'exhaustivité des besoins métier, les documents de la consultation devront le prévoir ; La prestation d'intégration comportera également l'interfaçage entre toutes les briques logicielles concourant à la gestion des ressources humaines .

Prestations complémentaires :

Pour permettre la réalisation éventuelle de prestations complémentaires décrites au CCTP et portant sur des sujets d'arbitrage, de coordination des intervenants, ou d'accompagnement au changement, le marché prévoit des unités d'oeuvre spécifique décrites à l'annexe financière de l'acte d'engagement

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : la CPRPSNcf. s'engage sur les montants identifiés par le titulaire dans son Acte d'engagement pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle qui sera affermie. Le montant maximum du marché est de 135 000euro(s)ht.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 20 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement sur les ressources propres de la Cprpsncf.

Délai de paiement de 30 jours.

avance conformément à l'article 87 du code des marchés publics.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

il n'est pas possible de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de

membres d'un ou plusieurs groupements, ni de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : après analyse des dossiers de candidature, éventuellement complétés, ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics,
- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et 45 du code des marchés publics et fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans le présent règlement de la consultation,
- les candidatures ne présentant pas les garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes.

Situation juridique - références requises : une lettre de candidature (imprimé Dc1 dans sa dernière version du 25/08/2014 ou équivalent), mentionnant la composition du groupement le cas échéant et comportant la déclaration sur l'honneur prévue par l'article 44 du code des marchés publics, datée et

signée par la ou les personnes habilitées à engager le candidat ;

La déclaration du candidat (imprimé Dc2 ou équivalent) comportant les renseignements concernant la situation juridique du candidat

les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise ;

La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière - références requises : la déclaration concernant les chiffres d'affaires global et dans le domaine objet du marché sur les trois derniers exercices disponibles ;

Les attestations d'assurance de responsabilité civile professionnelle ;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, leurs titres d'études et qualification pour chacune des trois dernières années ;

La présentation d'une liste détaillée des principales références sur les trois dernières années pour des prestations similaires ou comparables, mentionnant les coordonnées du client, les dates, la nature des travaux concernés et les prestations réalisées ;

Les certificats d'assurance qualité ou de qualification professionnelle le cas échéant.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 40 % ;

- qualité technique de l'offre : 60 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 31 mars 2016, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

16.MA.4.007.

Renseignements complémentaires : pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 22 mars 2016 leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.05.26) en précisant l'objet et la référence de la consultation.

les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé

à aucune réponse aux questions arrivées hors délai.

une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (

<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard, pour les dernières réponses, le 24 mars 2016.

la CPRPSNcf. se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation.

Celles-Ci seront envoyées au plus tard le 24 mars 2016. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

il est rappelé aux candidats que, pour être destinataires des réponses ou de modifications du DCE, ils doivent impérativement s'être identifié avec une adresse courriel valide lors du retrait du Dce.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes seront aménagées en fonction de cette nouvelle date.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 mars 2016.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CPRPSNcf. Service des achats.

Correspondant : Mme BARTOLI Chantal, 17 avenue Général Leclerc, 13347 Marseille Cedex 20, , tél.

: 04-95-04-07-69, , télécopieur : 04-95-04-05-26, , courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr, adresse

internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_SO1_5ZuiqY .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffé du Tribunal de Grande Instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.